



HAL
open science

Licence professionnelle Technicien animateur sécurité

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Technicien animateur sécurité. 2016, Université d'Angers. hceres-02039496

HAL Id: hceres-02039496

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039496v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Technicien animateur sécurité (TAS)

- Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Science, technologie et ingénierie

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Sécurité des biens et des personnes spécialité Technicien animateur sécurité* (TAS) est localisée à Angers et dépend de l'UFR ESTHUA Tourisme et culture (Etudes supérieures de tourisme et d'hôtellerie de l'Université d'Angers). Elle existe depuis septembre 2004 et a été créée en partenariat avec la médecine du travail. Elle a pour but de former des techniciens capables d'animer la prévention et la sécurité dans des établissements de tout type et sous tous ses aspects (sécurité, maîtrise des risques, ergonomie, conditions de travail). Ces techniciens sont aussi capables d'évaluer des risques professionnels et d'améliorer la sécurité et les conditions de travail. Ils sont aussi aptes à réaliser des campagnes d'information ou de formation auprès des salariés ou du public et de manager et organiser la sécurité et l'animation des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Enfin, ils maîtrisent le fonctionnement budgétaire et matériel du service sécurité. Les diplômés occupent des postes de chargé de sécurité, d'adjoint sécurité, d'animateur sécurité ou de contrôleur qui répondent aux besoins de structure de taille moyenne.

De 2010 à 2014, le cursus des étudiants se déroule majoritairement en formation initiale même s'il y a quelques étudiants en formation continue (reprise d'études). Depuis septembre 2014, la formation est passée en alternance et la majorité des étudiants est en contrat de professionnalisation.

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle TAS forme des techniciens animateur sécurité. Elle existe depuis une dizaine d'années et forme une vingtaine d'étudiants par an. La particularité de cette licence est qu'elle forme des animateurs sécurité polyvalent et non spécialisé comme c'est le cas pour les licences professionnelles de ce type. Elle se positionne donc de manière singulière tant sur la région grand-ouest que nationalement.

Le fort ancrage professionnel a conduit à impliquer les professionnels dans la construction du programme de formation. La licence est attractive, les étudiants sont issus de BTS, DUT ou d'autres licences. Trois quarts d'entre eux sont primo-entrants à l'Université d'Angers et trois quarts sont originaires d'autres régions. Un quart des étudiants sont en reprise d'étude après une validation des acquis professionnels ce qui traduit la pertinence de la licence pour les professionnels. Cette diversité n'est pas véritablement prise en compte car aucun enseignement d'harmonisation n'est prévu, pas plus que d'accompagnement au projet professionnel.

Au regard des objectifs de la licence, les professionnels sont fortement présents dans l'équipe pédagogique (77 %), un peu trop car il n'y a qu'un enseignant-chercheur, intervenant à la marge, au sein de cette équipe complétée par trois enseignants du second degré. L'équipe pédagogique est trop restreinte, introduisant une faiblesse dans le pilotage, visiblement assuré par le seul responsable pédagogique. Le fait que les enseignements soient majoritairement délivrés par des vacataires en nombre important peut nuire à la capacité d'écriture d'une ligne pédagogique évolutive et repositionnée en fonction des retours d'évaluations et des changements du milieu universitaire et professionnel. De plus, aucun conseil de perfectionnement n'est constitué pour accompagner l'équipe pédagogique dans ces réflexions, réduisant sa capacité d'autoévaluation.

Alors qu'au cours des années (2012 à 2015), la licence a connu une baisse sensible de l'effectif étudiant (d'une vingtaine à une dizaine d'étudiants), il semble s'amorcer l'inversion de cette tendance. Le passage à l'alternance depuis septembre 2014 est un point très positif et devrait confirmer cette inversion de tendance par un accroissement des contrats de professionnalisation. Visiblement l'alternance améliore l'employabilité des nouveaux diplômés, mais dans les contenus, cette licence révèle sa similitude avec les DUT. Il n'est pas indiqué de perspectives d'évolution ou de résolution de cette ambiguïté. Il existe, sur les règles de sécurité, des enjeux internationaux importants, l'ouverture à l'international et l'apprentissage des langues deviennent pertinents dans ce cas de figure.

Tous les étudiants obtiennent leur licence. Les étudiants (salariés ou non) bénéficient d'un suivi rapproché, mais les enseignants manquent de disponibilité pour assurer ce suivi. Cela conforte le besoin d'élargir l'équipe pédagogique à des enseignants permanents. L'insertion professionnelle semble bonne, mais ne repose que sur des données déclaratives alors que l'université fournit des tableaux de bord riches en informations sur plusieurs cohortes. En particulier, le taux d'insertion professionnelle n'est pas quantifié. Il manque aussi une analyse sur les emplois occupés vs les emplois visés.

Points forts :

- Une licence qui forme des techniciens sécurité polyvalents, et non spécialisés, ce qui la distingue des licences professionnelles de ce domaine.
- Une orientation vers l'alternance qui semble bénéfique à la licence.
- Une forte participation des professionnels dans la formation.
- Une bonne attractivité de la licence.

Points faibles :

- Une baisse sensible de l'effectif étudiant ces deux dernières années.
- Un pilotage de la formation insuffisant.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement.
- Une autoévaluation qui est absente du dossier et une équipe pédagogique qui ne s'approprie pas l'évaluation dans une démarche d'amélioration continue.
- L'absence de projet professionnel professionnalisé.
- Une mobilité internationale étudiante qui n'est pas encouragée.

Recommandations :

- Il serait utile de renforcer l'équipe pédagogique en enseignants permanents, permettant à la fois d'assurer un suivi des étudiants de qualité et de renforcer le pilotage, en limitant l'éclatement des enseignements assurés par de très nombreux professionnels.
- Dans un contexte déjà riche en professionnels, il serait intéressant de mettre en place des partenariats formalisés et un réel conseil de perfectionnement.
- Une ouverture vers les pays francophones pourrait être pertinente pour mieux appréhender les enjeux internationaux que la thématique de la formation permet d'aborder.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence professionnelle TAS propose un cursus cohérent avec les métiers visés de technicien de la sécurité. Les contenus des unités d'enseignement et la forte participation des professionnels rendent cohérente la licence proposée.</p> <p>Les enseignements autour de la sécurité sont dans un spectre large dans le domaine de la sécurité et à ce niveau de licence : des installations classées pour l'environnement au brevet de sauveteur secouriste du travail, en passant par la réglementation des atmosphères explosives ou l'habilitation électrique.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'ancrage local, orienté vers les petites et moyennes structures, est fort et si l'offre nationale dans ce domaine de formation est importante, ce n'est pas le cas pour la région Pays de Loire. La licence formant des techniciens</p>

	<p>sécurité polyvalents, et non spécialisés, la distingue des licences professionnelles de ce domaine. La demande sur ce besoin de formation émane des professionnels eux-mêmes, le programme de la licence professionnelle est défini avec ceux-ci. Ces professionnels sont très présents, mais il n'y a pas de partenariats formalisés avec ceux-ci.</p>
Equipe pédagogique	<p>Au regard des objectifs de la licence, les professionnels sont fortement présents dans l'équipe pédagogique (77 % des membres de l'équipe pédagogique). C'est trop de professionnels, surtout en regard du seul enseignant-chercheur, intervenant à la marge, au sein de cette équipe.</p> <p>Le fort ancrage professionnel a conduit à impliquer les professionnels dans la construction du programme de formation.</p> <p>Les enseignements (62 % des cours) sont dispensés à 77 % par des professionnels ce qui permet l'ancrage métier, d'autant plus que le cursus a été organisé en alternance depuis 2014. Ces professionnels (réseau local d'entreprises) sont impliqués pour l'accueil de stagiaires, l'envoi de salariés en formation continue et l'aide à l'embauche. Néanmoins, la qualité de ces professionnels (entreprise, fonction occupée et nature de celle-ci), permettant de garantir un niveau universitaire, n'est pas précisée.</p>
Effectifs et résultats	<p>Le recrutement se fait majoritairement par les filières DUT HSE (hygiène sécurité environnement), il est soulevé la question de l'élargissement à d'autres branches, notamment face à la forte concurrence nationale.</p> <p>Les effectifs de cette licence, depuis sa création en 2004, varient de 7 à 22 inscrits. Après une baisse sensible de l'effectif étudiant (d'une vingtaine à une dizaine d'étudiants), une tendance inverse semble s'amorcer. Le passage à l'alternance ces deux dernières années est un point très positif et devra confirmer cette inversion de tendance. Les étudiants obtiennent tous leur licence et s'insèrent, assez vite sur les emplois visés par la formation et sur tout le territoire national. Toutefois, la source des informations présentes dans l'autoévaluation n'est pas citée, alors que l'UA fournit des tableaux de bord très détaillés sur le suivi des cohortes à +30 mois. Il aurait été intéressant de reprendre et d'analyser ces données. L'alternance devrait améliorer le taux d'insertion professionnelle dans les années à venir.</p> <p>Enfin, 1 à 2 étudiants par année sont en poursuite d'étude en master, ce qui est contraire aux objectifs des licences professionnelles même si cela reste dans des limites acceptables.</p>

Place de la recherche	<p>La place de la recherche peut paraître sans objet dans cette licence. Néanmoins, il serait intéressant pour les étudiants d'être en contact avec des chercheurs sous forme de cours ou de conférences. Ceci peut conduire à élargir l'équipe pédagogique trop restreinte en nombre d'enseignants-chercheurs.</p>
Place de la professionnalisation	<p>C'est un point fort de la formation. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et lisible, on y retrouve, bien identifiés, les métiers préparés au travers de la formation. La forte professionnalisation se retrouve dans la participation des professionnels à la formation (77 % des intervenants pour 62 % des enseignements). Un quart des étudiants sont en reprise d'étude après une validation des acquis professionnels ce qui traduit la pertinence de la licence pour les professionnels.</p> <p>L'absence du projet personnel professionnel (qui n'a rien de contradictoire avec un contrat de professionnalisation) est un point faible. Il manque aussi des informations sur les contrats de professionnalisation (type d'entreprise et localisation par exemple), ces informations seraient un bon élément de l'attractivité de la formation au regard de l'alternance.</p>
Place des projets et stages	<p>Les stages (16 semaines) et les projets tuteurés ont un poids fort (près de la moitié des 60 ECTS) dans l'obtention de la licence, ce qui est cohérent pour une licence professionnelle. L'implication de l'équipe pédagogique se retrouve dans le suivi régulier et l'évaluation des stages et projets. Le passage aux contrats de professionnalisation depuis deux ans a encore</p>

	<p>renforcé cet aspect.</p> <p>De même, les TD inter-unités organisés sous forme de jeux de rôles sont pédagogiquement appropriés en vue d'une mise en situation professionnelle.</p>
Place de l'international	<p>L'ouverture à l'international est jugée inutile, alors qu'elle pourrait être pertinente vers les pays francophones par exemple.</p> <p>Il existe, sur les règles de sécurité, des enjeux internationaux importants, l'ouverture à l'international et l'apprentissage des langues devient pertinent dans ce cas.</p> <p>L'importance accordée aux langues est trop faible (24 heures pour 2 ECTS).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La licence est attractive, les étudiants, pour 2014-2015, sont issus de BTS, DUT ou d'autres licences. 3/4 d'entre eux sont primo-entrants à l'Université d'Angers. 3/4 des étudiants sont originaires d'autres régions. 1/4 des étudiants sont des adultes en reprise d'études et de personnes en reprise d'études en contrat de professionnalisation.</p> <p>Néanmoins, si la licence est attractive, rien n'est précisé sur les modalités de sélection des candidats (dossier et/ou entretien par exemple). De plus, il serait intéressant de préciser le ratio nombre de demande/nombre d'inscrits. C'est une mesure intéressante de l'attractivité de la licence TAS.</p> <p>Le suivi personnalisé des salariés qui suivent la licence sur deux ans, ou qui ont besoin de compléments de formation pour valider leur VAE est à souligner. Néanmoins vu la diversité des profils étudiants, il n'est pas précisé l'existence d'une unité d'enseignement d'harmonisation ou de remise à niveau.</p> <p>Le suivi rapproché, par un enseignant de 3 à 4 étudiants, au long de l'année, signale le bémol du manque de disponibilité des enseignants en début d'année. Cela conforte le besoin d'élargir l'équipe pédagogique à des enseignants permanents.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'essentiel de la dernière cohorte d'étudiants est en contrat de professionnalisation, les modalités d'enseignements et le suivi des étudiants s'effectuent donc sur le modèle de l'apprentissage (livret, fiches de suivi, visites). La licence respecte le cadrage national de 450 heures en présentiel. Elle accueille aussi des VAP et délivre 3 à 6 VAE par an.</p> <p>Les enseignements privilégient une dynamique de co-formation. Ainsi la licence préfère des postures de pédagogies dites « actives » en lien avec la mise en situation professionnelle.</p> <p>Les travaux sont majoritairement rendus sur format numérique et les étudiants travaillent soit sur leur propre ordinateur soit en salle de travail. Il n'y a rien de plus sur la place du numérique dans le dossier.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation des étudiants et la répartition des ECTS sont cohérentes avec les objectifs de la formation, la répartition en trois tiers, des compétences disciplinaires, « métiers » et transversales est cohérente et équilibrée. La prise en compte, par une moyenne minimale de 10/20 au stage et au projet est justifiée pour une licence professionnelle. L'évaluation s'effectue essentiellement par un contrôle continu (quelques contrôles terminaux). Le contrôle continu est concomitant du suivi individualisé et des présentations intermédiaires du projet tuteuré.</p> <p>Néanmoins, la composition du jury n'est ni détaillée, ni formalisée. De plus, le calcul des moyennes peut sembler complexe (les étudiants ont d'ailleurs des difficultés à comprendre ce calcul). Il n'est pas précisé s'il a été décidé d'apporter des modifications suite à ces difficultés.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi continu des étudiants est un point fort et permet de les accompagner vers le projet professionnel, avec la prise de fonctions et de responsabilités au fil des mois.</p> <p>Il y a une bonne prise en compte des compétences acquises (tableau des compétences attendues pour chaque unité d'enseignement). Le suivi de l'acquisition de celles-ci s'effectue au travers du livret de l'alternant. Le supplément au diplôme est clair sur le contenu, les objectifs et les métiers visés par la licence.</p>

	<p>L'évaluation des connaissances est proposée aux étudiants, au long de l'année, par une mise en situation, afin d'intégrer dans le rendu les données d'un contexte en entreprise. Cela évite les postures trop académiques et renforce la cohérence des modalités d'enseignement.</p> <p>Enfin, si le livret d'alternance permet de suivre les étudiants et sert de vecteur d'information continue, il semble difficile pour les enseignants d'avoir la disponibilité nécessaire à un suivi autre que par email.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le taux de réussite de la licence est proche de 100 %.</p> <p>Le suivi des diplômés est effectué par l'université (+ 30 mois) et par le responsable de formation (+ 6 mois). Dans les deux cas le taux de réponse pourrait être meilleur. Toutefois, il ne semble pas que la formation utilise, dans une démarche d'amélioration continue, ces données (en particulier pour les quelques poursuites d'étude en master).</p> <p>Les emplois occupés semblent correspondre aux emplois visés (coordinateur sécurité, animateur HSE, préventeur ou chargé de sécurité).</p> <p>L'alternance améliore visiblement l'employabilité des nouveaux diplômés, mais dans ses contenus, cette licence révèle sa similitude avec les DUT. Il n'est pas indiqué de perspectives d'évolution ou de résolution de cette ambiguïté.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement n'est pas formalisé et il ressemble à un jury de fin d'année, il n'existe donc pas vraiment. Il n'y a pas non plus de comité de pilotage pédagogique. C'est un point négatif pour la licence car ceux-ci semblent assez faciles à mettre en place étant donné l'environnement de la licence et l'engagement des enseignants. La formation est évaluée par les étudiants (une réunion en fin d'année), mais il n'est pas précisé comment ces évaluations sont utilisées dans une démarche d'amélioration continue. Pour l'autoévaluation, celle-ci n'existe pas.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Science, technologie et ingénierie
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	Technicien Animateur Sécurité
Responsable de la formation	François THIBAULT

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	La non présence d'une harmonie entre les différents niveaux des entrants n'est pas utile puisque la formation ne repose pas sur les acquis des années précédentes mais en débutant toutes les matières. En revanche c'est un reproche assez fréquent des étudiants ayant fait un DUT HSE ou similaire qui se plaignent de revoir des bases qu'ils sont déjà acquises en DUT. Lors de l'entretien d'entrée, les étudiants sont informés qu'ils peuvent avoir des cours portant sur des connaissances déjà abordées dans leur cursus antérieur.

Points faibles	
Observations	Concernant la baisse des effectifs et son niveau vers 20 étudiants, nous pouvons remarquer qu'il y a un grand nombre de formation dans le domaine de la sécurité d'où une forte concurrence.

Recommandations	
Observations	L'éclatement de l'enseignement sur plusieurs intervenants a été corrigé en trouvant un intervenant unique assurant l'ensemble des heures. Les spécificités nationales en ce qui concerne les problématiques de sécurité (en particulier les normes, la réglementation) ne facilitent pas l'ouverture à l'international de cette formation.

Analyse

Equipe pédagogique	
Observations	Beaucoup d'enseignements de cette licence sont spécialisées. Le domaine de la sécurité, pointu et en constante évolution, implique l'intervention importante de professionnels très au fait des évolutions de ce secteur. Nous chercherons à impliquer malgré tout un nombre plus important ou sur des volumes plus conséquents des enseignants-chercheurs et des enseignants.

Place de la professionnalisation	
Observations	<p>Nous étions aperçus de ce manque et depuis cette année, les étudiants ont un cours de 3PE (projet personnel et professionnel) de 15 h.</p> <p>Pour leur professionnalisation et la recherche de place pour les contrats, notre collègue envoie dès l'admission du candidat, la liste des entreprises demandeuses et aussi pour information la liste des entreprises ayant pris des contrats les années précédentes. Cet élément leur permet d'appréhender la largeur des postes possibles.</p> <p>Le nombre de contrats pourrait être supérieur si les étudiants acceptaient la mobilité. Tous les ans des propositions de contrats ne retrouvent pas preneur car des étudiants veulent rester à domicile ou ne veulent pas aller en région parisienne !</p>

Place de l'international	
Observations	<p>Les bases d'anglais qu'ont les étudiants intégrant cette formation sont grandement suffisantes, les postes occupés par ceux-ci se situent uniquement en France.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	
Observations	<p>Les étudiants sont recrutés suivant le processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dossier lu dans la semaine de son arrivée à l'ESTHUA - décision d'entretien ou non - proposition d'entretien dans les 1 semaine à quinze jours après - réponse dans la semaine de l'entretien - proposition d'adresses pour postuler dans un contrat, dans la même semaine <p>La non présence d'une harmonisation entre les différents niveaux des entrants n'est pas utile puisque la formation ne repose pas sur les acquis des années précédentes mais en débutant toutes les matières.</p>

Modalités d'enseignement, place du numérique	
Observations	<p>Quelques enseignants utilisent la plateforme numérique pour diffuser des éléments de cours et pour réceptionner leurs travaux.</p>

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation	
Observations	<p>Les contacts avec les anciens de la LP et les tuteurs nous montrent que les contenus sont en adéquation. La mise en place d'un « vrai » conseil de perfectionnement permettrait de confirmer et d'améliorer cette adéquation</p> <p>L'autoévaluation est assurée par l'université sur l'ensemble des formations.</p>

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

